12e ANNEE. — N° 43. 23 FÉVRIER 1907.

LES TEMPS NOUVEAUX

POUR LA FRANCE
Un an. . . . . 8 fr.
Six mois. . . . . 4 »
Trois mois. . . . . 2 »

LE NUMÉRO : 15 Centimes

Ex-Journal LA RÉVOLTE
Paraissant tous les Samedis
AVEC UN SUPPLEMENT LITTÉRAIRE
ILLUSTRÉ

POUR L'EXTÉRIEUR
Un an . . . . . 10 fr.
Six mois. . . . . 5 »
Trois mois. 2 50

LE NUMERO : 15 Centimes

Administration et Rédaction : 4, rue Broca, PARIS (Ve)

Voir à la page 8 le dessin de Delannoy.

SOMMAIRE

LE CHATIMENT DU CRIME DEVANT LA RAISON, *And. Girard.*
CROCS ET GRIFFES.
GLANES, *John-L. Charpentier.*
ENCORE L'ARBITRAGE OBLIGATOIRE.
TAINE HISTORIEN, *Am. Dunois.*
MOUVEMENT SOCIAL, *J. S. Boudou, Félixio, Cél. Perrier.*
THÉATRE, *A. D.*
BIBLIOGRAPHIE.
CORRESPONDANCES ET COMMUNICATIONS.
CONVOCATIONS.
PETITE CORRESPONDANCE.

Le Châtiment du Crime

DEVANT LA RAISON

Cette horrible affaire Soleillant a eu pour résultat de provoquer, de toutes parts, une ruée de sauvagerie bien susceptible de faire avorter la réforme, qui paraissait près d'aboutir, de l'abolition de la peine de mort.

Les attardés, à mentalité de Canaques, pour qui le talion est le summum de toute justice, se démènent, s'ingénient à empêcher cette conquête, pourtant bien timide, de la raison sur la barbarie héritée de nos aïeux.

Députés, journalistes, tous gens prétendant à la direction intellectuelle et morale des masses, réclament presque unanimement le rétablissement de la « machine » hideuse. D'aucuns mêmes souhaitent, en l'espèce, un raffinement de tortures supplémentaires pour agrémenter le supplice dont ils voudraient ressusciter le spectacle.

Dans ce concert de cannibales exaspérés, efforçons-nous de faire entendre, si faible, si perdue soit-elle sous le tumulte des imprécations, la voix de la raison.

Est-il nécessaire au préalable de protester de toute l'horreur que provoque en nous l'acte de Soleillant ?

Peut-être, car, simpliste, le jugement sommaire des foules n'admet nulle nuance, nul degré intermédiaire entre les deux extrêmes du pour et du contre absolus.

Autant — et plus peut-être — que nombre de ces hurleurs à la mort, nous frémîmes d'une indignation intense au récit d'un aussi exécrable forfait. Notre imagination évoqua très nettement la scène abominable du martyre de la petite Marthe, et l'écho vibra profondément en nous des angoisses éperdues qui l'étreignirent en les affres des convulsions dernières.

Autant que chez quiconque, notre sympathie sincèrement émue s'unit au déchirant désespoir des parents, à la douloureuse consternation des familles si cruellement blessées par l'acte du satyre.

Mais on ne juge pas les actes humains avec ses nerfs, non plus, même, avec son cœur. C'est à la seule raison, prenant son point d'appui sur les données acquises par la science, qu'il appartient de prononcer.

Encore doit-elle au préalable se libérer autant que possible des empreintes éducatives et mésologiques ainsi que des sophismes fallacieux que lui ont légués les traditions.

Parmi les multiples articles que j'ai sous les yeux, si j'écarte ceux qui ne sont qu'une pure et simple incitation au meurtre légal, il en est qui me déconcertent. D'une parfaite tenue critique, témoignant d'une conscience très nette des plus récentes notions de la science psychologique issue de la philosophie déterministe, au moment de conclure, ils tournent bride tout à coup et font chorus avec la meute hurlante.

Tel, notamment, M. Pierre Baudin, qui, dans un article du *Journal*, expose la théorie de la détermination physiologique des actes humains, de leur irresponsabilité ou de leur responsabilité très atténuée.

Il dit :

« Il n'y a jamais de responsabilité entière. Le criminel serait toujours en état de fraction de folie — quart, huitième, vingtième ou millième de folie. — En effet, qu'est-ce que le crime au point de vue du for intérieur ? C'est une défaite de la conscience. Chez le criminel-né, chez la brute, la volonté a été détournée, soit par l'hérédité, soit par l'éducation, de son but. Elle a été asservie à l'instinct. La défaite a été originaire et définitive. Chez les autres hommes, elle est momentanée. Mais le crime est *toujours* une défaite de la volonté. Il est toujours le symptôme morbide. Il n'y a *jamais* de responsabilité vraiment entière. De même que la fièvre prouve la maladie, de même le crime prouve la folie. »

Et il ajoute :

« Cette thèse me paraît *scientifiquement* fondée. »

Tel encore M. Emile Gautier qui, plus affirmatif, écrit ceci :

« Comme Menesclou, en effet, comme Vacher « le tueur de bergers », Soleillant est visiblement un anormal, un détraqué, un malade, un maniaque — tranchons le mot, un fou. Tout l'atteste : l'asymétrie des yeux, l'incohérence de son langage et de son attitude, sa piteuse défense, certaines révélations de sa femme, la bestialité même de son crime. Autant de symptômes de dégénérescence et de vésanie que l'autopsie de son cerveau, décortiqué, tout frais, ne manquera pas de confirmer. »

Je cite ces deux auteurs parce que leur exemple est typique ; car, je le répète, ils manifestent une parfaite conscience et, qui plus est, une entière adoption de la philosophie déterministe, et que cette nette compréhension de telles idées fait mieux éclater encore par la contradiction entre les principes et la conclusion, la puissance des idées reçues sur des cerveaux cependant éclairés.

Après un tel exposé, en effet, ils concluent qu'il n'en faut pas moins guillotiner Soleillant.

Est-ce pour l'exemple ? Pour intimider les satyres éventuels et les arrêter au seuil de leur crime ? Si M. Baudin fait entrer pour une part la crainte du châtiment dans l'abstention du mal, M. Gautier, lui, n'attend de cette crainte aucun effet salutaire.

« Je ne crois guère à l'exemplarité de la peine de mort et je doute fort que même la perspective de l'échafaud eût arrêté le satyre à la minute tragique où, dans une fièvre de priapisme et de meurtre, il se jeta sur la pauvre petite Marthe. »

Alors ?... Si les actes humains sont déterminés nécessairement ; si, par conséquent, la responsabilité de l'homme doit être rejetée comme une notion antiscientifique ; si, en outre, la peur du châtiment est inefficace à empêcher le crime, de quel droit maintiendrait-

Source gallica.bnf.fr / CODHOS

on cet usage barbare, sauvage et, qui plus est, inutilement criminel d'assassiner légalement celui qui a failli ?

« On abat, répondent-ils, un chien enragé, qui cependant n'est pas responsable. »

Quel sophisme !

La comparaison n'est pas soutenable. On tue un chien enragé parce que, en l'état actuel de la science, la rage, une fois déclarée, n'est pas susceptible de guérison. Le fût-elle, on soignerait le chien.

L'homme qui succombe soit par l'insuffisance de sa volonté, soit pour une des innombrables causes qui déterminent les actes humains, n'est pas irrémédiablement perdu. Aucun tribunal, aucun aréopage n'a le droit de le déclarer, du haut de sa prétendue infaillibilité, à tout jamais incorrigible, incapable de toute amélioration. Et tout doit être tenté pour le guérir, pour le restituer un jour ou l'autre, normal et sain d'esprit, à la société.

C'est le devoir essentiel qui s'impose à la société et quand elle frappe un homme à mort, quand, même, elle le met dans l'impossibilité de se relever, elle commet sans excuse le plus monstrueux des crimes.

ANDRÉ GIRARD.

(*A suivre.*)

CROCS & GRIFFES

DÉCOREZ-LE. — *Le « satyre de la rue de Charonne », pour parler comme les journaux, dénonce, mieux que toutes comparaisons anatomiques, l'origine animale de l'homme. M. le cardinal Mathieu et les pieux collègues de l'Académie soutiennent que Soleillant fut créé à l'image d'un Dieu; nous pensons qu'il fut fait plutôt à l'image d'un Singe.*

Il y a plusieurs années, une nombreuse troupe d'hommes commit les mêmes actes que l'on reproche aujourd'hui à Soleillant. Ils violèrent, égorgèrent, éventrèrent des femmes, des jeunes filles, des enfants. Ils commirent même des forfaits que Soleillant n'eut garde de perpétrer : incendies volontaires, assassinats de vieillards, pillages, vols, etc. C'était en Chine.

Ces hommes étaient d'autant plus coupables qu'ils étaient des fonctionnaires, et des fonctionnaires en mission officielle, étant envoyés là-bas par leurs gouvernements pour « rétablir l'ordre ». Ces hommes qui rétablissaient l'ordre ainsi, c'étaient des soldats français, allemands, russes et autres représentants des Etats civilisés.

Quand les soldats français (pour ne parler que de ceux-là) rentrèrent dans leur patrie, couverts du sang des fillettes chinoises violées et assassinées, la foule les accueillit avec des cris de joie, le gouvernement les félicita et leur distribua des médailles, des galons. Je crois même que quelques-uns furent portés en triomphe.

Aujourd'hui que Soleillant a imité, très modestement, de si illustres exemples — car, enfin, il n'a accompli qu'une fois ce que les autres exécutèrent à maintes reprises, — le gouvernement le met en prison, parle de le faire juger et condamner, et la foule rêve de le lyncher...

Ça n'est pas juste. Ça n'est pas juste, et nous protestons. Nous demandons le même traitement pour des hommes auteurs d'actes identiques. Nous demandons que Soleillant soit décoré, porté en triomphe, ou que les soldats de Chine soient jugés et guillotinés. Il faut être logique. Il faut être juste. Il faut proclamer que les soldats de Chine furent d'immondes bandits, ou que Soleillant est un héros.

R. CH.

CE QU'IL AVAIT DU VOLER ! — *Que dites-vous de ces dithyrambes enflammés, de ces hyperboliques hommages, pondus dans les journaux, à propos des 25 millions qu'Osiris, l'ex-banquier, lègue à l'Institut Pasteur? Et pas un ne s'est demandé comment un homme pouvait, en une courte vie, — les mêmes journaux nous apprennent qu'Osiris s'est retiré jeune des affaires — amasser* HONNÊTEMENT *50 millions. On s'esclaffe, on applaudit au don dit généreux, à tout ce que l'humanité en tirera, aux malheureux, aux malades qui seront sauvés par le célèbre Institut et personne ne songe aux innombrables ruines, aux désastres de familles entières, aux suicides qui ont été la base de cette colossale fortune. Les savants professeurs de l'Institut Pasteur trouveront peut-être des merveilles avec cet argent, merveilles qu'ils auraient peut-être aussi trouvées sans cela, mais il n'y en aura pas un savant de plus; qui sait, en revanche, le nombre de ceux que les ruines effectives créées par Osiris pour l'échafaudement de sa fortune ont tués physiquement, ou empêché de naître à la vie de l'esprit et pour la production d'œuvres utiles.*

Je me disais tout cela, trouvant illégitime une telle fortune, logiquement, matériellement impossible à élever par le seul travail normal qu'un homme peut fournir dans sa vie; mais — triste illusion de notre esprit débile — je trouvais légitime les quelques médiocres bénéfices que je tire de mon propre travail et les quelques billets que j'économise chaque année en vue de me faire à moi-même — puisque l'Etat n'y pourvoira pas — une retraite dans mes vieux jours. Comme cette différence est illogique et comme nos gains à tous deux, à Osiris et à moi, malgré leur colossale disproportion, sont également immoraux, puisqu'ils dépassent la satisfaction des besoins présents!

M. C.

GLANES

Sur le rétablissement de la peine de mort.

En voilà bien d'une autre! et qui donne à penser de la qualité de la logique de nos législateurs. Ils n'ont pas plus tôt voté l'abolition de la guillotine qu'ils réclament à grands cris son rétablissement. Pour qu'ils se démentent en si peu de temps, c'est assez qu'un misérable viole et tue une pauvre fillette. N'y a-t-il donc jamais eu de Soleillant? Et quand nos députés et sénateurs abrogeaient la peine capitale ne songeaient-ils pas qu'ils en exemptaient du même coup tous les assassins, de quelque espèce qu'ils fussent?

Rendons au couperet les individus coupables de « forfaits exceptionnels », écrivait hier M. le député Chavoix dans sa lettre au garde des sceaux. Qu'est-ce à dire? Si c'est comme une façon de se défendre contre les assassins en les effrayant par l'idée de la décapitation que la société se sert de la guillotine, pourquoi ne la réserver qu'aux assassins monstrueux? Les autres ne constituent-ils pas un égal danger pour elle? Au surplus, si la peine de mort n'empêchait pas, quand elle sévissait, l'assassin ordinaire d'accomplir son crime, il y a tout à parier qu'elle empêchera encore moins l'assassin extraordinaire d'accomplir le sien. On n'a jamais vu que la crainte du châtiment que la loi réservait à son geste ait arrêté le bras du meurtrier décidé à frapper. S'il frappait avec l'idée que son coup de couteau aurait pour contre-coup immédiat et infaillible sa propre mort, il ne serait pas homicide mais suicide.

Je ne parle pas ici le langage de l'humanité qu'on accuse d'être celui de la sensiblerie. Je parle raison. Nul ne tue avec la conviction qu'il paiera de sa vie l'existence qu'il supprime. Il joue sa vie, sans doute, à ses risques et périls, mais il ne la sacrifie pas; il essaie de la gagner. Il met à la loterie et dans les meilleures conditions possibles. Témoin les précautions qu'il prend pour échapper aux poursuites de la justice. Quelle qu'elle soit, la perspective de la peine qu'il encourt n'est qu'une perspective — c'est-à-dire une chose lointaine et qu'il suppose évitable. Pourquoi n'aurait-il pas la chance de l'éviter? Quoique nous entreprenions nous raisonnons toujours ainsi. Nous ne laissons pas de nous flatter que nous aurons la chance. Notre société dépend de ce mot. Il est le Sésame qui ouvre toutes les portes que l'appréhension ferme devant nous.

La jeune fille qui se livre au séducteur en sachant les conséquences que peut entraîner son abandon, brave ces conséquences avec la pensée que le hasard les lui épargnera. De même l'individu qui, dans la rue, demande son plaisir à la vendeuse de caresses, n'ignore pas quel mal il est susceptible de contracter. Il a appris par les statistiques qu'il y a 35 0/0 de syphilitiques parmi les gens qu'il coudoie sur le trottoir, et cependant il admet aisément que ce sera à l'être sain que sa bonne étoile le conduira au milieu de cette foule d'avariés.

L'homme est doué — heureusement pour lui, somme toute — d'un certain état d'esprit qui l'empêche d'envisager froidement ainsi que des réalités épouvantables tous les dangers dont son avenir est rempli, et il les envisage d'autant moins froidement qu'il est plus près de l'animalité — soit que ses instincts déchaînés l'y ramènent brusquement, soit qu'un degré d'élévation morale suffisante lui manque pour l'en éloigner. Ce n'est pas hors de lui, dans des lois écrites qui s'efforcent vainement de menacer ses actes qu'il faut chercher à mettre des entraves à sa férocité. C'est en lui qu'il faut faire naître l'idée de responsabilité. Cette tête, comme disait Victor Hugo, cultivez-la; vous n'aurez pas besoin de la couper.

La moralité de l'incident Clemenceau-Briand.

La comédie de la séparation des Eglises et de l'Etat (en ce moment, sur le point de se dénouer, comme il fallait s'y attendre, à l'honneur du catholicisme) a été marquée de bien des incidents drôlatiques dont le moindre ne fut pas celui qui, tout récemment, faillit causer la chute du ministère.

On se souvient des faits : M. Clemenceau ayant eu la franchise d'avouer qu'il barbottait en plein gâchis, M. Briand, vexé, quitta la Chambre où il laissa son portefeuille. On sait qu'on le lui rapporta avec force excuses et qu'il le reprit après avoir boudé un peu .. La crise qui avait manqué de se produire fut ainsi évitée. Mais, du choc de l'orgueilleuse sincérité du président du Conseil et de l'entêtement, à tout le moins aussi orgueilleux, de son ministre, une petite clarté avait jailli. A sa faveur il nous a été donné de voir quelle est la qualité, non seulement des lois qu'on nous accommode, mais de la bonne foi de ceux à qui est confié le soin de les accommoder.

« Je suis dans le gâchis et j'y reste ! » s'est écrié M. Clemenceau, en parodiant le mot de Mac-Mahon, avec quelque chose de la simplicité bourrue de cet homme de génie. Est-ce que vous ne remarquez pas combien cette phrase,

jetée du haut de la tribune parlementaire, en dit long dans son cynisme? Elle dit à peu près, ceci en effet : « Je suis dans ce que je juge une erreur et je travaille à pétrir cette erreur de telle sorte qu'elle vous paraisse une vérité. Je me suis fait déléguer les pouvoirs, sous prétexte de les employer à vous gouverner le mieux ou le moins mal possible; mais je me suis aperçu que pour gouverner, il fallait se ménager des complices et ne rien entreprendre indépendamment d'eux, de nouveau et de personnel. Or, je veux gouverner coûte que coûte et pour cela j'ai accepté ce qui était et je le défendrai contre moi et contre vous. »

Il se peut qu'il existe des gens pour trouver qu'il y a un héroïsme admirable à comprendre le rôle de l'homme d'Etat de cette manière, et M. Clemenceau a dû compter sur eux pour applaudir à ce qu'il disait. Pour moi, il me semble que si je croyais me rendre utile à mes semblables en les gouvernant j'essayerais de les gouverner selon mes convictions...

JOHN-L. CHARPENTIER.

Encore l'arbitrage obligatoire

V. Renard nous vante, dans l'*Humanité* du 18 février, les bienfaits des commissions mixtes, avec composition mi-partie ouvrière, mi-partie patronale. En fait, c'est revenir par un détour à l'arbitrage obligatoire, dont nous n'avons pas à refaire ici la critique. D'ailleurs Renard l'avoue dans son article : « Si le contrat collectif avait force de loi, dit-il, au lieu de ces quatre longs mois de souffrance, des condamnations et de fortes amendes auraient eu raison de la mauvaise foi de ces employeurs et de leur action criminelle. C'est ce que nous voudrions voir appliquer et consacrer par le code du travail en élaboration. »

Ainsi le sectarisme guesdiste aboutit à mettre toute confiance dans les lois et dans les juges pour solutionner les conflits économiques au profit de la classe ouvrière. Ce n'était vraiment pas la peine d'avoir autrefois excommunié les broussistes.

Renard ne cache pas qu'il préfère l'arrangement des commissions mixtes à la lutte ouverte par le moyen des grèves. Il reconnaît que les grèves de Voiron, en 1906, ont amené le relèvement des salaires; mais il regrette que l'idée du Congrès mixte de délégués ouvriers et patronaux (où il poussa de toutes ses forces) ait été mis au rancart, parce que, à son avis, on aurait certainement abouti à un contrat collectif régional, sans grève.

Je ne veux pas attribuer à un article de Renard plus d'importance qu'il n'en mérite. Mais la tendance légalitaire d'un guesdiste intransigeant, sa répugnance pour la révolte montrent bien qu'il n'y a entre lui et les Millerand ou Viviani que la différence de la mauvaise foi.

M. P.

Faites-nous des Abonnés!

Taine historien

Dans le dernier numéro de la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, je trouve sous ce titre vingt-cinq pages excellentes. Elles sont de M. Albert Mathiez, jeune agrégé d'histoire et disciple d'Aulard, et je veux en donner à nos lecteurs un résumé fidèle.

Taine n'est pas un historien de l'espèce ordinaire : il est un des directeurs de la pensée contemporaine. La psychologie, la critique et l'histoire ont tour à tour subi l'influence de son génie systématique, investigateur, positif. Une génération, pour le moins, s'est nourrie de sa substance, et bien des aphorismes tombés aujourd'hui dans le domaine public, nous viennent directement de « Monsieur Taine ».

L'influence exercée par Taine, en tant que psychologue et critique, n'est pas à juger ici : disons seulement qu'elle décline de jour en jour, à mesure que l'influence de l'historien et du sociologue — de l'écrivain des *Origines de la France contemporaine*, — grandit. Toute une école réactionnaire se réclame avec bruit des « conclusions » de ce livre, s'y approvisionne copieusement de faits et de formules. La contre-Révolution, jadis si pauvre d'idées et qui aujourd'hui s'organise théoriquement et pratiquement pour nous combattre, a fait de ce livre son bréviaire.

Une question donc se pose et s'impose : quelle est la valeur historique de ce bréviaire? Quelle estimation doit être faite de Taine comme historien?

Question, à mon avis, considérable. Si elle n'interessait que les spécialistes, elle n'aurait pas sans doute sa place en ce journal. Mais il est loin d'en être ainsi Sur les travaux historiques de Taine, une orgueilleuse sociologie s'est édifiée, une sociologie et aussi une politique, conformes l'une et l'autre aux convictions de Taine.

Cette sociologie s'oppose à la nôtre comme l'eau s'oppose au feu. Elle s'appuie sur les idées de continuité, de tradition et d'ordre, restaure en son intégrité temporelle aussi bien que spirituelle le principe d'autorité endommagé par tant de révolutions successives, et tout simplement aboutit à biffer comme entaché d'anarchisme un siècle entier d'histoire, à révoquer tout ce qui est sorti du XVIIIe siècle, ce haïssable agitateur, et de la révolution, ce crime qu'il nous faudra expier.

La doctrine n'est pas nouvelle, on le voit. Seulement les doctrinaires l'ont rajeunie de leur mieux en l'imprégnant de positivisme, en la fondant non plus sur la volonté de Dieu, sur l'interprétation de l'Ecriture sainte, comme le naïf évêque Bossuet, mais sur les « conclusions les mieux établies » de l'histoire, c'est-à-dire sur des faits authentiques, sur le roc inébranlable de la réalité.

Mais ceci nous ramène à la question que nous posions tout à l'heure : Quelle valeur possède cette histoire qui se mêle de politique et nous condamne aussi superbement? Que valent les sept gros volumes des *Origines de la France contemporaine*?

C'est ce que nous allons dire en nous aidant de M. Albert Mathiez, qui lui-même s'est aidé des plus récents travaux du professeur Aulard.

Et tout d'abord ce n'est pas une vocation impérieuse qui a fait de Taine un historien. Il faut le dire, car ce point a quelque importance. Philosophe et critique aux convictions ardentes et fortes, âprement agressif et non moins âprement combattu, auteur notamment du livre de l'*Intelligence* qui, quoi qu'on en pense aujourd'hui, exerça sur nos pères, avides de certitude scientifique, une influence énorme et fit de Taine un chef d'école, — ce ne fut qu'en 1871, à quarante ans sonnés, qu'il entra dans l'histoire et dans l'érudition. Il y entra, encore une fois, non par inclination d'esprit, mais par « devoir » patriotique et social.

C'était au lendemain de la Commune. L'insurrection désespérée du peuple de Paris avait révélé aux classes dirigeantes la fragilité de l'état social tel que l'avait fait la révolution de 1789, et avait amené leurs Diafoirus à se demander si cette fragilité n'avait pas sa cause dans une lésion organique et profonde, s'il n'existait pas, à la base même du régime, une tare occulte d'où venait tout le mal. Taine — je le regrette bien pour lui — était au nombre de ces Diafoirus. Par une contradiction plus fréquente qu'on ne pense, ce psychologue et ce critique aux hardiesses scandaleuses, cet impudent philosophe qui n'avait pas craint d'écrire que le vice et la vertu sont des *produits*, comme le vitriol et le sucre, était dans l'âme un bourgeois bourgeoisant, adhérant à sa classe par toutes ses fibres. La propriété était pour lui un dogme absolu ; à vingt ans, il appelait les républicains de « grossiers tribuns », et, à quarante, des « fous furieux ». Du socialisme il s'était fait cette définition incroyable : « Un système et une ligue à l'usage des appétits de l'envie et de toutes les passions destructives. » Le peuple était à ses yeux une populace, « une tourbe ». M. Taine, en politique pensait comme M. Thiers.

Ce que Taine demanda à l'histoire, ce ne fut pas, comme Michelet, la résurrection intégrale du passé, mais un remède aux maux dont le corps social était rongé ; en d'autres termes, un programme de gouvernement, une théorie et une pratique de l'autorité. Tenant l'histoire pour une science et lui appliquant les méthodes de la science — exactement, de la biologie — il lui demanda de lui donner des *lois*.

Cette conception de l'histoire — dans la quelle Taine se retrouve tout entier — vaut ce qu'elle vaut : ne nous y attardons pas. Si l'histoire est une science capable de fournir des *lois*, il importe que l'historien en aborde l'étude avec le même détachement d'esprit, la même impassibilité de cœur, qu'il ferait par exemple, des « métamorphoses d'un insecte » (le mot est de Taine lui-même).

Fut-ce le cas de Taine? Pas le moins du monde. Il entra dans l'histoire avec des convictions politiques arrêtées depuis vingt ans, avec sa crainte et son mépris du peuple, avec son culte de la propriété, son idolâtrie naturelle pour l'ordre et la légalité, avec tous ses sentiments de classe, son manque de générosité, de confiance et d'abandon, sa parfaite insensibilité.

Et loin d'avoir demandé à l'histoire, expérimentalement, un idéal social qu'il ne possédait pas encore, il en a requis impérieusement la justification de ses préjugés d'universitaire et de bourgeois que le spectre rouge, le « monstre démagogique » apeurait. Les lettres qu'il écrivait en 1871, au moment même qu'il décidait d'étudier « scientifiquement » l'histoire de la révolution française, prouvent péremptoirement qu'elle était dès alors en son esprit jugée et condamnée, comme un attentat contre l'ordre traditionnel et comme un pernicieux exemple.

C'est en apologiste d'une cause, de la plus détestable des causes, que M. Taine, au lendemain des « convulsions » de la Commune, a abordé l'histoire ; ce n'est pas un historien. Il a traité l'histoire comme MM. Leroy-Beaulieu et Yves Guyot l'économie politique : comme une garde veillant aux barrières de la bourgeoisie... Nous verrons où ce fanatisme bourgeois l'a conduit.

AM. D.

(*A suivre.*)

Le crime d'un dégénéré, remettant la question de la peine de mort à l'ordre du jour, nous donnerons, en variété, dans notre prochain numéro, la conférence faite sur ce sujet, par Elisée Reclus à l'« Association ouvrière de Lausanne », publiée en brochure par le *Révolté* en 1879, et peu connue des camarades actuels.

Vient de paraître :

Le tome II de l'*Internationale* (documents et souvenirs), par James Guillaume.

Comme nous l'avons déjà annoncé, la période racontée dans ce volume va du Congrès romand de la Chaux-de-Fonds (4 avril 1870) jusqu'au fameux Congrès de la Haye inclusivement (2-7 septembre 1872), comprenant la scission, la guerre, la Commune.

Ce volume dont le prix en librairie est de 6 francs sera laissé à nos lecteurs au prix de 4 fr. 50 pris dans nos bureaux, 5 fr. 25 recommandé par la poste à l'intérieur, et 5 fr. 40 recommandé pour l'extérieur.

MOUVEMENT SOCIAL

Nancy.

Dans le bâtiment. — Les travailleurs du bâtiment se préparent à la lutte pour le printemps prochain. Si le patronat leur refuse la diminution des heures de travail, ce sera sûrement la grève générale du bâtiment.

A cet effet de nombreuses réunions de quartier sont organisées chaque semaine par le syndicat international des ouvriers de la bâtisse. A noter, en passant, la fusion qui vient de s'opérer au sein du syndicat international entre plusieurs groupes de métiers du bâtiment. Les questions personnelles qui divisent trop souvent à la veille d'un conflit, les syndicats spécialisés n'existant plus, les travailleurs ne pourront qu'y gagner.

Un seul syndicat s'est refusé à la fusion, celui des peintres, les événements prouveront sûrement qu'ils ont eu tort. Puissent-ils le comprendre.

La propagande révolutionnaire de l'*Union des Syndicats ouvriers de Meurthe-et-Moselle* trouble au plus haut degré la quiétude des dirigeants lorrains.

Malgré les cris alarmés des roquets de la Social-Lucullus, notre rayon de propagande s'étend tous les jours. La Meurthe-et-Moselle est désormais conquise aux idées révolutionnaires ; il n'y aura bientôt plus de place pour les charlatans du Socialisme unifié.

Dans tous les milieux ouvriers, où nos amis de l'*Union* portent la parole syndicaliste, se constituent aussitôt de nouveaux groupements économiques.

Si l'*Union* orientait sa propagande vers des fins politiques, elle ne serait sûrement pas autant combattue ; heureusement, il n'en est point ainsi, son influence nettement révolutionnaire qui s'étend d'un bout du département à l'autre, ne peut servir en rien, les pêcheurs de *mandats*, aussi hurlent-ils aux chausses des militants révolutionnaires.

La haute finance essaye, du mieux qu'elle peut, d'enrayer le réveil des travailleurs ; les moyens ne lui manquent point, toutes les forces coercitives de l'autorité sont à son entière disposition pour frapper impunément les « malheureux égarés » que nous sommes.

Les politiciens du socialisme autoritaire font des pieds et des mains pour accaparer un mouvement ouvrier qui contrecarre les ambitions des mauvais bergers. Uhry, *avocat* et rédacteur au *Travailleur* (*!!!*) *socialiste*, de Nancy, se distingue particulièrement par des articles d'un jésuitisme digne du bourgeois qu'il est.

Pour les socialistes (aspirant aux 15.000), les militants de l'Union sont des fous furieux ou des criminels.

Pour les radicaux, nous sommes vendus à la réaction.

Pour la bourgeoisie tout court, nous sommes des brigands.

Les insultes continuelles que nous essuyons de la part de tous ces bons bourgeois et cabotins, ne sont point pour nous décourager, nos coups portent aux endroits sensibles, tant mieux ; nous continuerons aussi longtemps que durera le système odieux qui nous régit.

J. S. Boudou.

Nantes.

Chez les Instituteurs. — Après le syndicat des Instituteurs de Maine-et-Loire, le syndicat des Instituteurs et Institutrices de la Loire-Inférieure, déclare se solidariser avec le syndicat du Rhône « parce qu'il estime que les instituteurs sont des travailleurs ayant des intérêts matériels et moraux à défendre, qu'ils ne sauraient d'ailleurs se désintéresser des revendications de la classe ouvrière qui a toutes leurs sympathies, etc. »

Les grèves. — Une grève s'est déclarée à la *Papeterie Gouraud, à Chantenay*. Cette usine emploie 600 ouvriers divisés en catégories : papetiers, conducteurs, chauffeurs, charpentiers, charbonniers, etc. Ce sont les papetiers au nombre de 150 qui se sont mis en grève, demandant un repos hebdomadaire de 24 heures, sans diminution de salaire. En effet, cette usine n'arrêtant pas le travail, il y a des équipes de jour et de nuit et jamais de repos. Bien plus, lorsqu'une équipe termine sa semaine de jour, elle fait 24 heures de travail de suite, pour prendre la semaine de nuit !

D'abord, presque tous les ouvriers de l'usine se joignirent aux grévistes, mais bientôt il ne resta que les papetiers en grève. Les grévistes ayant l'intention de choisir un arbitre, le camarade Maillochaux, du syndicat des ouvriers du port leur montra, avec raison, qu'ils devaient faire leurs affaires eux-mêmes, et que par solidarité, tous les ouvriers auraient dû se joindre à eux.

Enfin, les papetiers acceptèrent les propositions des patrons : 12 heures de repos par semaine, et dans quelques temps 24 heures par roulement, mais sans être payé. C'était un demi-échec, provenant du manque de solidarité des ouvriers des autres catégories. Le meilleur résultat est l'adhésion des papetiers au syndicat des ouvriers d'usine.

J'apprends au dernier moment, qu'après une enquête d'un inspecteur du travail, les patrons ont accordé 24 heures de repos par semaine. La grève n'aura donc pas été inutile.

— Les *pêcheurs du Lac de Grandlieu* sont toujours en grève.

Félixio.

Propriété littéraire. — Le Cercle ouvrier de Beauvais est mort, assassiné par la Société des Auteurs et Compositeurs dramatiques. Avec bien du mal, une petite troupe avait réussi à s'organiser, et, de temps à autre, de minuscules piècettes étaient jouées dans les fêtes de village. Par malheur, le choix était tombé sur des pièces ayant vu la rampe au Boulevard. (*L'Echelle*, *la Dernière Salve*, etc.)

Un beau jour, la Société réclama une soixantaine de francs de droits. On n'avait à offrir que trente francs. La Société les empocha avec empressement. Dès lors, le cercle périclita, par manque de subsides. Aujourd'hui, les vautours reviennent à la charge. Le bistrot qui abritait le cercle grince les dents. Et sans doute pour éviter d'être mis à la porte, la majorité des copains ne reviennent plus. Si l'attentat est prémédité, la Société des Auteurs peut se vanter de l'avoir réussi.

Si malgré tout, il reste encore un peu de cœur au ventre à nos U. P., voilà une belle question à étudier à leur Congrès de Bourges. Je soumets l'affaire à tout hasard à leur tribunal, sous la forme ci-dessous :

1° Trouver le moyen de donner des représentations théâtrales dans n'importe quel genre sans payer de dîme ;

2° Formation d'un syndicat pour le boycottage de la Société des Auteurs.

Espérons que le Congrès saura mettre un terme à cette odieuse exploitation.

A. Pr.

Granges.

Liberté d'opinion. — On nous écrit de Granges (Vosges).

« La police a cambriolé cet après-midi (17 février), le domicile de notre camarade Génin. Elle lui a saisi ses brochures et sa collection des *Temps Nouveaux*.

« Motif : Un paquet de cinquante *Voix du Peuple* (numéro du conseil de révision) était arrivé en gare à l'adresse de Génin ! Ce paquet a été également saisi.

« Telle est la liberté d'opinion sous le règne Clemenceau-Briand-Viviani !

« La Patrie est sauvée encore une fois ! »

MONOGRAPHIE

L'ouvrier agraire dans le sud du Nivernais. — La partie sud du département de la Nièvre longeant la rive droite de la Loire et la ligne de chemin de fer de Nevers à Chagny est une contrée extrêmement forestière, dont les essences principales sont le chêne et le charme. L'exploitation de ces forêts est, avec l'agriculture, la principale branche du travail du pays. Le métier de bûcheron n'est pas un métier spécial, mais une occupation temporaire pour le cultivateur, l'ouvrier du bâtiment, l'artisan, etc., d'une manière générale pour les ouvriers de toutes les corporations qui subissent le chômage périodique de l'hiver, c'est-à-dire que l'on est cultivateur ou maçon en été et bûcheron en hiver, et que, sauf les charbonniers, qui sont des spécialistes, et les scieurs de long qui tendent à disparaître par suite de la concurrence des scieries mécaniques, bien peu d'autres ouvriers passent leur campagne entière au travail des bois.

Il n'en était pas de même autrefois, les coupes duraient tout l'hiver, au printemps venait l'écorçage, et enfin, beaucoup passaient leur été entier en forêt. Mais, par suite du chômage de plus en plus intense, résultant des causes mentionnées plus loin, on fait dans un mois ce que l'on en mettait quatre à faire et la durée du travail n'est plus que celle d'un feu de paille.

Ces forêts appartiennent en partie à l'Etat : ce sont les dépouilles des communautés religieuses d'avant la Révolution, puis aux richissimes propriétaires terriens de l'ancienne noblesse, le petit propriétaire de bois n'existe pour ainsi dire pas. Ce sont : les comtes de Dreux-Brézé, les comtes de Damas-d'Anezy, les marquis du Bourg-de-Bozas, les marquis de Pange, les comtes de Saint-Vallier, les Benoît d'Azy, les marquis de Pomereu qui possèdent toute une brigade de gardes forestiers hiérarchisés, les comtes de Fracomtal, duc de Maillé, etc. ; enfin les Schneider et Cie, du Creusot.

On ne saurait être en meilleure compagnie, et on ne pourra pas dire que ce pays-ci est un pays encanaillé. Ce serait une statistique à faire, mais il est plausible de compter que les propriétaires cités plus haut peuvent bien posséder ensemble les quatre cinquièmes des terres de la contrée, dont il est question, le reste est en grande partie à la minuscule propriété, la propriété moyenne y étant relativement peu commun. Devant une semblable constitution de la propriété terrienne, la majorité des cultivateurs est forcément salariée, le reste, sans être beaucoup plus fortuné, « vit dans son bien » ou pratique la petite culture, en louant des terres à un ou plusieurs petits propriétaires.

La petite culture se livre à la production des céréales et à l'élevage du bétail. La grande se spécialise dans l'élevage du cheval de demi-sang ou de trait, et particulièrement dans l'élevage de la race bovine.

La partie montagneuse des massifs du Morvan produit plutôt le porc.

La grandeur des fermes est extrêmement variable, elles atteignent parfois des contenances de plusieurs centaines d'hectares régies par le même fermier, secondé par des métayers ou basse-couriers et payant des 20 et 30.000 francs de loyer annuel, soit une moyenne de 60 fr. l'hectare (1).

Les travaux agricoles sont faits par des domestiques généralement célibataires, puisqu'ils couchent à la ferme. Leurs salaires qui ont assez fortement augmenté dans ces dernières années, varient de 4 à 500 francs par an, nourris et couchés. pour les adultes, et atteignent 150 francs et au-dessus pour les pâtres et garçonnets moins adroits et moins robustes. également couchés et nourris. Il n'y a pas de limite de temps pour le travail. Le lever et le coucher du soleil règle forcément le travail des champs, mais le pansage des animaux de trait se fait avant l'aube et après le crépuscule.

La nourriture de ces domestiques laisse fort à désirer tant au point de vue de la qualité que de la quantité. Au dire de ceux qui ont voyagé dans le Centre ou dans le Nord de la France, le Nivernais serait le pays où les domestiques de ferme sont le plus mal nourris. De mauvaises soupes aux légumes où le lard et la graisse jouent un rôle inférieur, des légumes au laitage, du caillé, des salades, peu ou pas de viandes, parfois quelque ragoût à sauce démesurément longue où flotte quelque maigre relief, quelque tranche de jambon large et mince comme une langue de chat ; rations chichement réparties ; des fruits, peu ou pas de vin, sauf en moissons. Il est cependant juste de reconnaître que depuis ces dernières années, à force de plaintes et réclamations, quelques fermiers nourrissent un peu mieux leur monde qu'autrefois.

Ce ne sont pourtant pas les choses qui manquent pour vivre, mais ces beurres, ces poules, ces œufs, ces dindons dodus, ces moutons et ces bœufs blancs et gras ne sont pas au pauvre paysan, ils sont pour le château, pour le bourgeois, pour le mercanti du bourg ou de la ville voisins, pour les abattoirs de la Villette, pour le commissionnaire qui achète pour Paris.

(1) Les prairies dites *d'embouche* atteignent jusqu'à 200 fr, l hectare : la prairie de Langy, par exemple.

On couche au lit, au *magne*, ou à la paille. Dans les Amognes (1), si le domestique se contente de coucher au magne, il gagne 20 francs de plus par an.

Un *magne* est une sorte de hamac que l'on suspend dans les granges ou sous les portaux au moyen de *cordailles* ou harts soutenant des perches transversales sur lesquelles sont étendues des planches garnies de paille; ce sont des nids à puces que d'ingénieux fermiers superposent quelquefois par deux. L'un pour les domestiques, l'autre pour les pâtres. Ce mode de couchage tend à disparaître, il n'est plus guère usité, dit-on, que dans ce pays des Amognes, et dans les monts du Morvan.

Le couchage à la paille dispense de toute explication, par suite des intempéries il a dû gâter plus d'une poitrine.

Les servantes sont payées 200, 250 francs (une forte fille atteint 300 francs par an), nourries et couchées, il y en a généralement une, deux et trois selon l'importance des fermes, et de un jusqu'à dix domestiques.

Souvent les fermiers le sont de père en fils, ceux issus de familles plus pauvres sont peu ou pas lettrés, faux dévots et cupides; ceux sortant de maisons plus riches et ayant fait des études ne valent pas mieux, femmes et hommes presque toujours élevés dans les institutions religieuses sont réactionnaires, orgueilleux, imbus de tous les préjugés du hobereau et du bourgeois; dont tous les actes convergent vers le même but, ou arriver à la fortune ou augmenter celle qu'on a déjà. Les uns et les autres ennemis acharnés de l'émancipation ouvrière, soit par ignorance, soit par atavisme. Il y a peu d'exceptions connues. Leur dévotion est quelquefois forcée : le repos dominical, et l'obligation d'assister à la messe étaient, récemment, et sont peut-être encore chez les fermiers du comte de D... entre autres, deux clauses de leur bail.

Malgré le travail prolongé et le peu de bien-être que lui procure la ferme, le domestique n'est pas comme le journalier au dernier échelon du prolétariat agricole; en général sobre et économe, le plus souvent éloigné de l'auberge du bourg ou du village, n'ayant pas de loisirs, n'ayant pour liberté que la soirée du dimanche, il n'est pas rare qu'il arrive, moitié de gré, moitié de force à faire quelques économies, qui serviront à effacer un peu la taille du boulanger, voire à alléger l'hypothèque qui grève le champ et la chaumière des vieux parents.

La louée des filles et garçons de ferme se fait dans des bourgs désignés d'avance par la coutume, à la Fête-Dieu dans des pays, à la Saint-Jean dans d'autres.

CÉLESTIN PERRIER.

(*A suivre.*)

SUISSE

Le Congrès de Neuchâtel. — Le 12 février a eu lieu à Neuchâtel le Congrès de la *Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande*, cette jeune et active Fédération dont j'ai eu plus d'une fois déjà l'occasion d'entretenir nos lecteurs. Cent quarante camarades y prirent part, et pour commencer, ils adoptèrent à l'unanimité la résolution suivante, dont on appréciera tout le prix :

Les organisations et unions ouvrières représentées au Congrès de Neuchâtel offrent au camarade Louis Bertoni, en signe de protestation contre l'arbitraire des pouvoirs publics à son égard et à celui du camarade Mischler, la présidence du Congrès de la Fédération des Unions ouvrières de la Suisse romande.

C'est donc sous la présidence de Bertoni que le Congrès ouvrier romand a délibéré. Voici, d'après la *Voix du Peuple*, de Lausanne, un résumé très bref de son activité.

La première motion votée fut relative à la grève générale, considérée notamment comme moyen de riposter aux attentats du pouvoir contre les militants révolutionnaires.

Le Congrès décide de répandre l'idée de grève générale, d'étudier les moyens de la rendre efficace, le plus tôt possible.

Les congressistes votèrent ensuite l'ordre du jour que voici :

Le Congrès... envoie au camarade Mischler, détenu à Neuchâtel pour refus de service militaire, ses félicitations et l'assure de l'appui énergique de la classe ouvrière.

Les prolétaires approuvent tous ceux qui, selon les termes consacrés, ne veulent pas être « les chiens de garde du capital » ; approuvent tous les exploités qui se refusent à défendre d'une manière quelconque les propriétés, les biens, la vie de leurs exploiteurs ; approuvent tous ceux enfin qui se révoltent contre leur servitude.

Le camarade Mischler mérite, en tant qu'ouvrier, et ouvrier persécuté pour ses idées qui sont les nôtres, — le camarade Mischler mérite toute notre sympathie et peut compter sur elle.

Nos lecteurs savent que Ph. Mischler fut condamné, en novembre 1906, à la peine énorme de *huit mois de prison* (sans compter les frais) pour avoir refusé le service militaire ; ce qu'ils ne savent pas, c'est que le gouvernement neuchâtelois, non satisfait de cette peine, a renchéri en frappant Mischler d'un arrêté d'expulsion. Souhaitons que la sympathie des unions ouvrières à l'égard de notre camarade ne demeure pas purement verbale.

Les coiffeurs de Genève obtinrent ensuite l'appui de la Fédération pour la création de salons de coiffure à base communiste.

Puis le Congrès chargea le Comité fédéral d'enquêter sur la destination donnée par le Parti socialiste suisse aux sommes recueillies par lui, au lendemain de la grève générale de Genève (septembre 1902), pour les réfractaires. Bien que les insoumis se soient multipliés depuis cette date, seul Ch. Naine a reçu des secours. Le Comité fédéral est mandaté pour requérir des comptes.

Mentionnons encore qu'il fut décidé que la Fédération entreprendrait : 1° Une campagne contre la meurtrière céruse ; 2° Une campagne pour la limitation des naissances et la « prudence procréatrice » dans la classe ouvrière.

Le prochain Congrès se tiendra en juillet à la Chaux-de-Fonds.

Une lettre. — En réponse à ma note de l'avant-dernier numéro, j'ai reçu une lettre de H. Truan. J'avais écrit, on s'en souvient, que Truan n'avait été écarté de l'organisation des meetings qui ont eu lieu à Genève *pro Bertoni* « que pour avoir publié, en mars 1906, dans un journal qui eut jusqu'à trois numéros et demi l'*Action anarchiste*, un article d'origine vraisemblablement policière contre Bertoni, Herzig et le *Réveil*. »

Or Truan allègue qu'il a toujours ignoré l'auteur de cet article, ce qui le lave, à son avis, du « soupçon d'accointances policières. » Et il ajoute ceci : « Nous le publiames (l'article en question), sans avoir pu mesurer — je l'avoue — l'importance des vieilles histoires qu'il traitait, mais avec la ferme intention de désavouer tout ce qu'il en serait resté d'injuste, après sa discussion probable. Celle-ci n'est pas venue, et du reste la chute inopinée de notre journal nous a empêchés de nous expliquer. »

Ce procédé machiavélique — mais d'un machiavélisme un peu court —, qui consiste à couvrir ses « amis » de boue bien infecte et bien noire, pour les obliger ensuite à se débarbouiller, me déconcerte tout simplement. Et l'aveu tranquille qu'en fait Truan me désarme : tant d'innocence lui doit être comptée.

AM. D.

Nous prions tous ceux qui s'intéressent à l'extension du journal, de nous trouver des libraires pour la vente et d'insister auprès d'eux, pour qu'ils le vendent.

EN VENTE

Le *Trimardeur*, par Bonnamour..... 1.75
Le *Grand Trimard*, par Zo d'Axa..... 2.70
L'*Endehors*..... 1.25
La Faiseuse de Gloire (roman), par Paul Brulat..... 1.75
Sabres de paille, fusils de bois (roman), par M Huet..... 1.75
La Grande Grève (roman), par Malato.... 1.75

Je rappelle que la maison Schleicher vient d'éditer *l'Origine des Espèces* de Darwin, à 2 fr. 50. 3 fr. en gare.

Le Primitif d'Australie, par Elie Reclus.. 2.50

Il ne reste plus qu'une quinzaine d'exemplaires dont nous nous sommes rendus acquéreurs.

THÉATRE

Théâtre-Antoine : ANNA KARÉNINE, cinq actes et 7 tableaux, d'EDMOND GUIRAUD, d'après le roman de Léon Tolstoï.

Quand, vers 1873, Tolstoï commença d'écrire *Anna Karénine*, il était au seuil de cette crise intérieure qui allait renouveler si profondément son être et faire du romancier qu'il avait été presque exclusivement jusqu'alors, un théologien et un moraliste.

C'est un fait qu'*Anna Karénine* rend déjà un tout autre son que la *Guerre et la Paix*, par exemple, et qu'on y sent l'écrivain travaillé d'inquiétudes étrangères à l'art pur, étreint d'une angoisse spéciale que connaissent bien ceux qui se sont posés d'insolubles *pourquoi*.

Il y a dans *Anna Karénine* deux romans parallèles qui confèrent a l'œuvre l'apparence d'un diptyque : l'un des *panneaux* a pour sujet les amours adultères d'Anna et de Wronsky, lesquelles, d'orage en orage, s'acheminent *fatalement* vers la rupture et le suicide ; l'autre panneau nous represente les claires et sereines amours de Constantin Lévine et de Kitty, amours claires et sereines parce que conformes à la loi morale, au Devoir !

M. Edmond Guiraud, en portant *Anna Karénine* à la scène française n'a retenu que le premier panneau du grand diptyque tolstoïen : les amours de l'officier Wronsky et d'Anna, femme du conseiller d'Etat Karénine, leur fuite à l'étranger, puis leur retour en Russie, la lassitude de Wronsky, et enfin le désespoir d'Anna, abandonnée de son amant, maudite par son époux, séparée à jamais de son fils, et ne trouvant d'issue que dans la mort atroce.

Anna Karénine n'est donc plus qu'un drame de l'adultère, semblable à des milliers d'autres. L'adaptateur a traité cette matière bien connue avec une réelle maîtrise : de scène en scène jusqu'au dénouement mélodramatique, l'émotion ne cesse pas de grandir : elle est au comble quand le rideau descend pour la dernière fois.

Ainsi, d'*Anna Karénine*, il ne subsiste guère au théâtre qu'une anecdote ; ce n'est plus qu'une tranche de vie, comme on disait il y a vingt ans. Et vraiment, le drame n'y perd rien, car il échappe ainsi au vice du roman où l'on sent un peu trop qu'Anna n'est malheureuse que parce qu'elle est *coupable*, et qu'elle n'est acculée à la mort que parce qu'elle a méconnu la loi morale en préférant l'amant à l'époux. Ce qui est simplement absurde.

On ne saurait trop louer, et la mise en scène du nouveau spectacle du Théâtre-Antoine, et l'excellence de son interprétation Mme Andrée Mégard s'est avérée une fois de plus comédienne de premier ordre, et Gémier a modelé le personnage bureaucratique et glacé de Karénine avec un relief saisissant. Que ne doit-on pas espérer d'un pareil artiste ?

AMÉDÉE DUNOIS.

BIBLIOGRAPHIE

M. Jean Charcot vient de publier la relation du voyage d'exploration qu'il fit au Pôle Sud (1).

C'étaient des découvertes scientifiques plutôt que géographiques qu'il s'agissait de réaliser, et, paraît-il, sont nombreuses celles que l'expédition a réalisées dans cette direction.

M Charcot raconte que ce fut par manque de fonds que *Le Français*, le bateau qu'il commandait, ne fut pas armé convenablement pour tenter d'approcher du pôle. En France, les richards ne sont pas donnants, et même quand ils ont l'air de s'intéresser à une œuvre d'idées, ils ne mettent guère la main à la poche, et, quand ils l'y mettent, ils en sortent plus de menue monnaie que de billets de mille.

Quant au récit du voyage, il ressemble à tous les récits de ce genre. Lutte de tous les jours, lutte

(1) *Canton Saint-Benin d'Azy et partie est du canton de Nevers.*

(1) *Les Français au Pôle Sud*, 1 vol. illustré, 15 fr. chez Flammarion, 26, rue Racine.

contre les éléments, lutte contre les difficultés que l'on finit par vaincre à force de volonté et de ténacité. Cela montre ce que l'on peut quand on veut. Les exploités pourraient, là-dedans, puiser un précieux enseignement.

Il y a des détails fort curieux sur la vie et les mœurs des pingouins qui vous rendent ces volatiles tout à fait sympathiques, ce ne sont pas les moins intéressantes pages du volume.

Un bon point à M. Charcot et à son équipage qui, au lieu de massacrer ces animaux inoffensifs, ainsi que les phoques, surent se borner à ne tuer que ce qui était strictement nécessaire à leur existence. Jusqu'à présent, l'homme ne nous a pas habitués à cette modération.

Quant aux défenseurs de l'autorité, ils feront bien de méditer ce petit passage :

« Avec ce bon esprit-là, tous ces braves gens sont heureux et la discipline n'est pas difficile à maintenir. En partant d'Ushuaïa, je les ai réunis et je leur ai dit : « Mes garçons, à partir de maintenant je vous préviens que, si vous vous conduisez mal, ça sera de la lâcheté de votre part, car je n'ai pas de moyens de vous punir : je ne peux pas vous mettre aux fers ; vous savez qu'il n'y en a pas à bord et l'équipage est trop réduit pour cela. Je ne peux pas vous priver de votre quart de vin, vous en aurez besoin pour votre santé ; je ne peux pas vous retrancher sur vos gages, vous vous en fichez ; je m'adresse simplement à votre conscience et je compte que vous ferez votre devoir ; un peu par affection pour moi, beaucoup pour la mission dont nous nous sommes chargés. »

Cela a suffi et cela suffira jusqu'au bout, ajoute M. Charcot.

Que l'on écarte l'emphase du discours de M. Charcot, il reste ceci : l'équipage était composé de gens qui savaient où ils allaient, les difficultés qui les attendaient, et avaient librement choisi la besogne qui leur incombait. M. Charcot eut le bon esprit de ne pas jouer au maître, de s'en rapporter à leur bonne volonté, et tout alla bien. Et cela ira bien dans un état social où les individus pourront librement choisir leurs occupations, et donner libre cours à leur activité, sans que des maîtres viennent les entraver.

A méditer aussi, par ceux qui pensent pouvoir combattre l'alcoolisme par des exhortations morales, en laissant subsister les causes sociales :

Causant un jour avec les hommes de son équipage, Charcot leur demande ce qui leur fera le plus plaisir, lorsqu'ils seront de retour à Buenos-Ayres ?

Après s'être regardés tous, d'une voix unanime : « Une bonne cuite, capitaine ! »

Il y avait un an que Charcot leur faisait des conférences sur les dangers de l'alcoolisme !

L'ouvrage est illustré de nombreuses vues rapportées par l'expédition. Sans doute, il y a quelque chose qui m'a échappé, et l'observation que je vais faire n'est peut-être pas justifiée, mais il y a une photographie représentant... la queue d'un baleinoptère en train de plonger. La vue est prise du bateau ; on ne devrait voir que cette queue sur la mer — le navire ayant quitté les parages fréquentés, et il n'est question d'aucune rencontre pareille en ce moment-là, — cependant à l'horizon on voit se profiler un navire ?

Je ne veux pas dire que M. Charcot nous donne des clichés truqués, mais c'est une explication qui manque dans le volume.

J. GRAVE.

Nous avons reçu :

Algo sobre educación, par Felipe Estrada Paniaqua, I vol. Tipografia Nacional Guatemala.

Le seul vrai gouvernement français, par Teixeira Mendes, broch., 1 franc. « Temple de l'Humanité », Rio-de-Janeiro.

Exposé sur le mouvement cosmique. — Principes généraux de la philosophie cosmique, 2 broch., aux « Publications cosmiques », 19, boulevard Morland.

The criminel anarchy law, par T. Schrœder. — *The masters of life*, 2 broch., à « Mother Sarth », 308 East, 27th st., New-York.

Solución doctrinaria, par J.-E. Lagarrigue, 1 brochure, Santiago (Chili).

A lire :

Amitié russe, par G. Trarieux, *La France*, de Bordeaux, 16 février 1906.

Une nouvelle loi scientifique, par R. de Gourmont, *La Dépêche*, 27 déc. 1905.

Les derniers jours d'un écolier, par Jacques Dhurr, *Le Journal*, 7 février.

Correspondances et Communications

× **Galeries Georges Petit.** — Exposition de H. Lebasque, du 16 au 28 février.

× **Le camarade Rousset-Galhauban**, malade, au lit, se recommande à ceux qui pourraient lui envoyer de la lecture, journaux, revues, etc.

Lui expédier à son nom, Hospice civil, à Firminy (Loire).

Ceux qui s'intéressent au développement du journal peuvent nous envoyer des adresses de lecteurs probables.

CONVOCATIONS

× **Groupe anarchiste des IIIe et IVe arrts**, 7, rue du Fauconnier. — Vendredi 22 février, à 8 h. 1/2 : La Propriété, par Aubrerie.

× **La Semaille**, 21, rue Boyer. — Vendredi 22 février, Giraud (A. E. R.) : La *Bavière contemporaine* (projections).

Mardi 26. — France (A. E. R.) : Un précurseur du socialisme : St-Simon.

× **Jeunesse libre**, boulevard de Magenta, 6, (salle Jules) — Mardi 26 février, à 8 h. 1/2 : Causerie par le camarade Hella : L'amour et l'anarchiste.

× **L'association « Paco-Libereco »** commencera un cours élémentaire d'Esperanto le lundi 4 mars, au siège social, 45, rue de Saintonge, salle du 1er étage.

Cotisation mensuelle : 0 fr. 50 pour les frais.

× **Section d'enseignement de la Maison du peuple de Montmartre**, rue de lignancourt, 92. — Vendredi 22 février. — V. Griffuelhes : Le Mouvement du 1er Mai 1906.

Mardi 26. — Albert Thomas : « Le Parti socialiste allemand ».

× NANTES. — **Antimilitaristes.** — Réunion tous les samedis soir, à 8 heures, à partir du 16 février, au nouveau siège, rue Lévêque, en face la gare de la Bourse, ancien siège de la Fédération socialiste.

× CAUDRY. — **Pour le droit syndical.** — Dimanche 24 février, à 2 h. 1/2, salle Boisdenghin, rue Gambetta, meeting public et contradictoire en faveur du droit syndical du prolétariat administratif.

Prendront la parole : Déghilage, secrétaire du syndicat des instituteurs du Nord ; Masseron, secrétaire du syndicat des sous-agents des postes, et des délégués des diverses associations de fonctionnaires.

× BREST. — **Groupe la guerre sociale.** — Le groupe a entrepris une série de réunions de quartiers et dans les communes suburbaines ; prochainement aura lieu la première à Saint Marc.

Le samedi 23 février, à 8 h. 1/2 du soir, grande fête d'inauguration du groupe, salle de la Bourse du Commerce. Entrée 0 fr. 35 donnant droit à une consommation froide et une chaude, à l'exclusion de l'alcool. Chants, monologues, poésies révolutionnaires.

Courte allocution par le camarade J. Le Gall : « Ce que sera le groupe ».

Le samedi 2 mars, à 8 h. 1/2 du soir, causerie au siège du groupe, 5, rue Riche : Les tortures en Espagne par le camarade J. Monjoa.

× MONTCEAU-LES-MINES. — **Les camarades** libertaires sont priés de se réunir le dimanche 3 mars, à 10 heures du matin, café Français, rue Carnot, pour l'organisation d'une œuvre de propagande. Urgence.

× TOURS. — **Théâtre du peuple** (groupe d'études sociales). — Réunion le samedi 23 février, à 8 h. 1/2 du soir, salle Dauptère, rue de la Fuie (près la place Velpeau)-

Sujet traité : Des avantages ou des inconvénients du collectivisme et de l'anarchie.

La discussion aura lieu entre le camarade Elie Mottard (du groupe anarchiste) et le citoyen Maurice Camin rédacteur au *Combat*, organe du parti socialiste unifié.

× LYON. — **A. I. A.** — Réunion vendredi 1er mars, à 8 h. 1/2, chez Chamarande, 26, rue Paul-Bert.

Ordre du jour : Compte rendu conférence Yvetot.

× LYON. — **Groupe l'« Emancipation ».** — Réunion le vendredi 1er mars, à 8 h. 1/2, chez Chamarande, 26, rue Paul-Bert.

EN VENTE AUX " TEMPS NOUVEAUX "

Nous nous chargeons de fournir aux camarades toute commande de librairie qu'ils pourront nous faire.

Précurseurs de l'Internationale, W. TCHERKESOFF	1	20
Souvenirs d'un révolutionnaire, par LEFRANÇAIS	3	25
Guerre-Militarisme, édition illustrée	8	»
— — édition populaire	2	50
Patriotisme-Colonisation, édition illustrée	8	»
— — édition populaire	2	50
Intimités et révoltes, vers, LA JARLIÈRE	1	50
Les Résolutions, vers, PRATELLE	1	50
La Révolte 7 années. La collection complète.	150	»
Les Temps Nouveaux, 11 années	66	»
Le Coin des Enfants, 1re série illustrée	3	»
— — 2e série illustrée	3	»
— — 3e série illustrée	3	»

De chez Schleicher :

La vie ouvrière en France, par PELLOUTIER	5	»
Les Enigmes de l'Univers, par HAECKEL	2	20
Les Religions, par A. LEFÈVRE	6	»
Force et matière, par BUCHNER	2	20
L'Homme selon la science, par BUCHNER	7	»
L'Histoire de la Création des Etres organisés, par HAECKEL	12	50
Science et Matérialisme, par LETOURNEAU	5	»
La Psychologie ethnique, par LETOURNEAU	6	»
Les Guerres et la Paix, par RICHET	1	50
Les Primitifs, par ELIE RECLUS	4	»
L'Origine des espèces, par DARWIN	2	90

De chez Bellais :

La Guerre et l'Homme, par P. LACOMBE	3	»
Histoire de l'Inquisition au moyen-âge, par LÉA, 3 volumes, chaque	3	20

De chez Plon :

La Vie privée d'autrefois : L'Hygiène, par FRANKLIN	3	»
Comment on devenait patron, par FRANKLIN	3	»
Deux vies, par P. et V. MARGUERITTE	3	»

De chez Stock :

La Société mourante et l'Anarchie, par J. GRAVE	2	90
La Conquête du pain, par KROPOTKINE	2	90
L'Anarchie, son idéal, par KROPOTKINE	1	»
Autour d'une vie, par KROPOTKINE	3	»
La Société future, par J. GRAVE	2	90
La Grande Famille, roman militaire, par J. GRAVE	2	90
L'Individu et la Société, par J. GRAVE	2	90
L'Anarchie, son but, ses moyens, par J. GRAVE	2	90
Malfaiteurs, par J. GRAVE	2	90
Les Aventures de Nono, par J. GRAVE, avec illustrations	2	90
Responsabilités, 4 actes, par J. GRAVE	2	»
Mais quelqu'un troubla la fête, par MARSOLLEAU	1	»
Evolution et Révolution, par ELISÉE RECLUS	2	90
La Commune, par LOUISE MICHEL	2	90
Œuvres, par BAKOUNINE	2	90
Id. id. tome II	2	90
Le Socialisme en danger, D. NIEUWENHUIS	2	90
L'Amour libre, par CH. ALBERT	2	90
L'Inévitable révolution, par UN PROSCRIT	2	90
L'A B C de l'Astronomie, STACKELBERG	2	»
Biribi, DARIEN	2	90
Bas les Cœurs, DARIEN	2	90
En marche vers la société nouvelle, par C. CORNELLISSEN	2	90

De chez Hachette :

L'Entr'aide, par KROPOTKINE	3	30

De chez Flammarion :

Paroles d'un révolté, par KROPOTKINE	1	25
Collection de classiques à 0 fr. 95, franco	1	35

De chez Dentu :

Le Primitif d'Australie, par Elie Reclus.... 3 »
La Commune, par Lissagaray..... 3 »

De chez Dujarric :

Les deux Familles, par A. Pourot..... 3 »

De chez Collin :

Le Conflit, par Le Dantec..... 3 »
Les Porteurs de torches, par B Lazare.... 3 »
Paysans et ouvriers depuis sept cents ans, par G. d'Avenel..... 4 »
La Guerre et ses prétendus bienfaits, par Novicow..... 2 50

De chez Charpentier :

Sous la toque, par A. Juhellé..... 3 »
Au Port d'armes, par Henri Fèvre..... 3 »
Souvenir d'un Matelot, par Georges Hugo.. 3 »
La Mêlée sociale. par G. Clemenceau..... 3 »
Le Grand Pan, par G. Clemenceau..... 3 »
Sous le Sabre, par Ajalbert..... 3 »
La Clairière, par Donnay et Descaves..... 3 »
Les Blasphèmes, par J. Richepin..... 3 »
La Chanson des gueux, par J. Richepin.... 3 »
Germinal, par Zola..... 3 »
Travail, par Zola..... 3 »
Les Affaires sont les affaires, par Mirbeau. 3 »
Les Mauvais bergers, par Mirbeau..... 3 »
Sébastien Roch, par Mirbeau..... 3 »
Le Fardeau de la liberté, par Tristan Bernard..... 1 50
La Fille Elisa, par Ajalbert..... 2 »
Ces Messieurs, par G. Ancey..... 3 »

Sur les commandes importantes, nous pouvons faire sur les prix forts marqués sur les volumes, une réduction de 15, 20 et 25 0/0 selon les éditeurs. Frais à la charge de l'acheteur.

EN VENTE

Tirage avant la lettre de l'affiche de Steinlen pour les *Temps Nouveaux*. Superbe lithographie de 68/50, marges comprises. — Tirage restreint. Prix : 3 francs, à notre bureau.

NOS LITHOS

Voici ce qui nous reste au prix d'édition :

Capitalisme, par Comin'Ache. — **Education chrétienne**, par Roubille. — **Provocation**, par Lebasque. — **La Débâcle**, dessin de Vallotton, gravé par Berger. — **Le Dernier gîte du Trimardeur**, par Daumont. — **L'Assassiné**, par C. L. — **Souteneurs sociaux**, par Delannoy. — **Les Défricheurs**, par Agar. — **Le Calvaire du mineur**, par Couturier. — **Ceux qui mangent le pain noir**, par Lebasque. — **Les Bienheureux**, par Heidbrinck. — **La jeune Proie**, par Lochard. — **Le Missionnaire**, par Willaume. — **Frontispice**, par Roubille.

Ces lithographies sont vendues **1** fr. **25** l'exemplaire sur papier de Hollande, franco **1** fr. **40**.

Il ne reste qu'un nombre très limité de collections complètes. Elles sont vendues **75** francs l'édition ordinaire, **150** francs celle d'amateur.

Nous avons, en dehors de la série :

Aux petits des oiseaux, il donne la pâture..., lithographie de Willette, 2 francs, 3 francs et 5 francs. — Réduction des **Errants**, de Rysselberghe, **1** fr. **40** et 3 fr. **25**.

Il nous reste un petit nombre

Epouvantail, par Chevalier. — **La Libératrice**, Steinlen. — **L'Homme mourant** L. Pissaro. — **Les Sans-Gîte**, par C Pissarro. — **Sa Majesté la Famine** par Luce. — **On ne marche pas sur l'herbe**, par Hermann-Paul. — **La Vérité au Conseil de Guerre**, par Luce. — **Mineurs belges**, par Constantin Meunier. — **Ah ! les sales Corbeaux**, par J. Hénault. — **La Guerre**, par Maurin.

Nous les mettons à 2 francs.

L'Incendiaire, par Luce. — **Porteuses de bois**, par C. Pissarro. — **L'Errant**, par X. **Le Démolisseur**, par Signac. — **L'Aurore**, par Willaume.

Elles sont en vente au prix de 3 francs.

Pour le tirage d'amateurs, voir les annonces du numéro 41 de la 11e année.

Nous avons également, comme frontispice à nos volumes du supplément, 4 superbes lithographies en couleurs qui peuvent très bien s'encadrer également :

Celle du 1er volume est de Willaume (épuisée), reste quelques exemplaires à 5 francs.

Pour le 2e volume, de Pissarro, 2 francs.
— 3e — de Luce, 2 francs.
— 4e — de Lebasque, 2 francs.

Tirage d'amateurs, **3** fr. **50**.

Repaire de Malfaiteurs, par Willaume, tirage ordinaire, **1** fr. **50** ; tirage d'amateur, 3 fr. **50**.

Il en reste très peu des deux.

A NOS LECTEURS

Il nous est rentré des gares, comme invendus, une centaine d'exemplaires des séries 1 et 2 du *Coin des Enfants*.

Sans être très abîmés, il sont assez défraîchis pour que nous ne puissons les vendre comme les neufs. Au lieu de les solder, nous préférons en faire profiter nos lecteurs. Nous les laissons au prix de 1 fr. 25 franco à Paris et 1 fr. 50 par la poste, jusqu'à épuisement du solde.

Nous rappelons que nous les avons fait relier sous une jolie couverture toile, tête dorée, afin que cela constitue un joli cadeau à faire à un enfant.

L'exemplaire neuf, 3 fr. Les trois exemplaires, 7 fr. 50 franco.

CARTES POSTALES ILLUSTRÉES

Nos calotins série de 6 cartes, par Jules Hénault, la série, franco..... » 50
— 2e série de 6 cartes anticléricales, par J. Hénault, la série, franco. » 50
— 3e série de 6 cartes anticléricales, par J. Hénault, la série, franco. » 50

Série de 6 cartes **Marines**, d'après les eaux-fortes de V. Rysselbergue, franco..... » 60
Patriotisme-Colonisation, série de 10 cartes, dessins de Roubille, Luce, Willaume, Hermann-Paul, Lefèvre, Jehannet, la série, franco..... » 60
Une série de 18 cartes postales gravées sur bois par Berger, reproduction des lithographies éditées par *Les Temps Nouveaux*, la série, franco..... 1 50
Biribi, par Luce..... » 10

Toutes les cartes sont envoyées séparément, à raison de **10** centimes l'exemplaire, port en sus, soit **10** centimes, par 10 cartes ou fraction de 10 cartes.

Le prochain dessin sera signé ReLeTe.

EN VENTE " AUX TEMPS NOUVEAUX "

Aux Jeunes Gens, par Kropotkine, couverture de Roubille..... » 15
La Peste religieuse, par J. Most..... » 10
L'éducation libertaire, D. Nieuwenhuis, couverture de Hermann-Paul..... » 15
A Emile Zola, par Ch. Albert..... » 15
Enseignement bourgeois et Enseignement libertaire, par J. Grave, couverture de Cross..... » 15
Le Machinisme, par J. Grave, avec couverture de Luce..... » 15
Les Temps nouveaux, Kropotkine, avec couverture de C. Pissaro..... » 30
Pages d'histoire socialiste, par W. Tcherkesoff..... » 30
La Panacée Révolution, par J. Grave, avec couverture de Mabel..... » 15
L'Ordre par l'anarchie, par D. Saurin..... 1 fr.
L'Art et la Société, par Ch. Albert..... » 20
A mon frère le paysan, par E. Reclus, couverture de L. Chevalier..... » 10
La Morale anarchiste, par Kropotkine, couverture de Rysselberghe..... » 15
Déclarations, d'Etiévant, couverture de Jehannet..... » 15
Rapports au Congrès antiparlementaire, couverture de C. Dissy..... » 85
La Colonisation, par J. Grave, couverture de Couturier..... » 15
Entre paysans, par E. Malesta, couverture de Willaume..... » 15
Le Militarisme, par D. Nieuwenhuis, couverture de Comin'Ache..... » 15
Patrie, Guerre et Caserne, par Ch. Albert, couverture d'Agard..... » 15
L'Organisation de la vindicte appelée justice, par Kropotkine, couverture de J. Hénault. » 15
L'Anarchie et l'Eglise, par E. Reclus et Guyou, couverture de Daumont..... » 15
La Grève des Electeurs, par Mirbeau, couverture de Roubille..... » 15

MUSÉE DES ANERIES

A la mort, le masque tombe du visage de l'homme,
Et le voile tombe du visage de Dieu.
L'œil ne voit Dieu qu'à travers les larmes.
La bonne éducation des garçons doit se composer de [science.
La bonne éducation des filles doit se composer [d'ignorance.
Les natures supérieures acquièrent la science en
Pensant, en souffrant et en se résignant.

Victor Hugo, *inédit*.

(*Le Matin*, 31 décembre 1906.)

Petite Correspondance

J. L., à Montigny. — Nous regrettons ces irrégularités. C'est sûrement la poste. Je réexpédie.

B. G. — Tout cela est affaire d'appréciation, peut se soutenir et se discuter.

D. Bréhat. — « Le Bluff » pas encore paru.

A. D., à Chantenay. — La brochure de Niel épuisée.

Les camarades de Roumanie qui pourraient nous envoyer des timbres commémoratifs usés, nous en avons le placement.

E. L., à Paris. — Vous voyez, nous tenons compte de votre suggestion.

L. B. I. — Nous ne connaissons personne dans ces parages.

G. M., à Drizzona. — Je ne connais pas de volume « l'Evolution de la vie », par Spencer.

R., à Le Dramant. — Nous sommes dans un cercle vicieux : Le journal est cher parce qu'il n'a pas assez de lecteurs. C'est parce que nous ne pouvons en sortir autrement que nous avons augmenté le prix. Lorsque le chiffre d'abonnés nous permettra de diminuer, nous le ferons avec plaisir. — Je n'ai pas gardé l'adresse de A. C., prière de nous la renvoyer.

C. C., à Lisbonne. — Il manquait les frais d'envoi de l'almanach et des numéros.

V. L., à Epinal. — Deux des brochures nous manquant avons remplacé par d'autres.

L'affranchi. — Notre situation nous force à supprimer tous frais inutiles.

M. T., à Alger. — Je l'ignore. Ecrivez-lui chez Stock, son éditeur, 155, rue Saint-Honoré.

E. V., à Roubaix. — Voyez le prix du volume de Guillaume dans le numéro de cette semaine.

M. L., à Clamecy. — J. A., à Agram. — L.. à Tourcoing. — L., à Cousenvoye. — A. D., à Chantenay. — M., à Toulouse. — A. Q., à Paris. — M. L., à Clamecy. — G., à Deserts. — M. L., à Passy. — B. A., à Saint-Vallier. — P., à Genève. — F. S., à Paris. — M. P., à Thuir. — E. B., à Hanoï. — B., à Auxerre. — A. D., à Armentières.

Reçu timbres et mandats.

Reçu pour le journal. Vente de vieux timbres, 2 fr. 75. — G. T., à Poitiers, 17 francs.

Merci à tous.

Le Gérant : J. Grave.

IMPRIMERIE DES TEMPS NOUVEAUX, 4, rue Broca, Paris

BÉTAIL

Dessin de DELANNOY

— C'est marrant d'penser que l'jour où c'te gosse s'ra putain comme sa doche, a f'ra peut être son dab.